



Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de
l'ordre des Experts Comptables de ROUEN NORMANDIE

EURL

2ER NORMANDIE

Route d'Hautot

76560

HARCANVILLE

50042418900024

Plaquette

30/09/2023

4, rue Raymond Dendeville
76500 Elbeuf sur Seine

116 A, Avenue Jean Lagarrigue
76530 Les Essarts



Période du 01/10/2022 au 30/09/2023 (Bilan)

Sommaire

0.1	2050 Bilan actif	3
0.2	2051 Bilan passif	4

Désignation de l'entreprise : <u>EURL 2ER NORMANDIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>Route d'Hautot 76560 HARCANVILLE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>					
Numéro SIRET * <u>5 0 0 4 2 4 1 8 9 0 0 0 2 4</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31 01 2021</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9560	9282	277	
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	31388	29854	1533	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	30376	25870	4506	
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	71324	65006	6317	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	80534		80534
		Autres créances (3)	BZ	CA	1870		1870
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	678315		678315	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	23712		23712	
	TOTAL (III)	CJ	CK	784433		784433	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	855758	65006	790751	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		EURL 2ER NORMANDIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N 30092023	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10000..)	DA			10000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			1000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG			191509
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			195950
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)				DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)				DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)				DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV			292489
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			27895
	Dettes fiscales et sociales	DY			71906
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)				EC	392292
				Ed	
				Ed	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	790751
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			392292
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2ER NORMANDIE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : Route d'Hautot, le Bout du Haut
76560 HARCANVILLE
500 424 189 RCS ROUEN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15/02/2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 195 950,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	195 950,01 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 180,00 euros par part	180 000,00 euros
Le solde Affecté en totalité au compte "autres réserves"	15 950,01 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 180 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2024.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 :
165 000,00 euros, soit 165,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 165 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :
160 000,00 euros, soit 160,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :
90 000,00 euros, soit 90,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Pascal GOUEL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de
l'ordre des Experts Comptables de ROUEN NORMANDIE

EURL
2ER NORMANDIE

Signé électroniquement le 17/02/2024 par
Pascal GOUEL



Route d'Hautot
76560

HARCANVILLE

50042418900024

Plaquette

30/09/2023

4, rue Raymond Dendeville
76500 Elbeuf sur Seine

116 A, Avenue Jean Lagarrigue
76530 Les Essarts



Période du 01/10/2022 au 30/09/2023 (Bilan)

Sommaire

0.1 Annexe Simple

3

EURL 2ER NORMANDIE

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 30/09/2023





Table des matières

1	Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
2.1	Évènements principaux.....	2
3	Informations relatives au bilan.....	3
3.1	Actif.....	3
3.1.1	Immobilisations incorporelles.....	3
3.1.2	Immobilisations corporelles.....	3
3.1.3	Tableaux des amortissements.....	4
3.1.4	Produits à recevoir.....	5
3.1.5	Créances.....	6
3.2	Passif.....	7
3.2.1	Capitaux propres.....	7
3.2.2	Dettes financières et autres dettes.....	8
3.2.3	Charges à payer.....	9
4	Informations relatives au compte de résultat.....	10



1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

2 Faits caractéristiques de l'exercice

2.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.



3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.2 Immobilisations corporelles

3.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	892	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-



3.1.3 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	8 999	283	-	-	-	9 282
Corporelles	48 619	7 105	-	-	-	55 725
Financières	-		-		-	-
TOTAL	57 618	7 389	-	-	-	65 007



3.1.4 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	4 529
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	337
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	4 866

3.1.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		-	-	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		80 535	80 535	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		1 533	1 533	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-	
	Débiteur divers		337	337	-	
Charges constatées d'avance		23 713	23 713	-		
TOTAL		106 118	106 118	-		



3.2 Passif

3.2.1 Capitaux propres

3.2.1.1 Capital

Le capital est composé de 1000 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.
Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



3.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	27 895	27 895	-	-
Personnel et comptes rattachés	16 622	16 622	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	6 705	6 705	-	-
Impôts sur les bénéfices	32 754	32 754	-	-
TVA	15 213	15 213	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	613	613	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	292 490	292 490	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	392 292	392 292	-	-



3.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	8 368
Charges sociales provisionnées	1 645
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 272
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	82
Autres charges fiscales	468
Divers	-
TOTAL	11 834